



# Informations communales

## Avril 2025



### Remplissage des piscines

Nous vous rappelons qu'il est interdit de procéder au remplissage de piscine par les hydrants communales. Pour tous cas particuliers, merci de prendre contact avec l'administration communale.

### Fête des mères

A l'occasion de la fête des mères, la Fanfare l'Ancienne défilera dans le village le **samedi 10 mai entre 17h00 et 18h00**.



### Assemblée de la Commune ecclésiastique catholique

Cette assemblée aura lieu le **jeudi 22 mai 2025 à 20h15** à la maison de paroisse de Cornol. L'ordre du jour vous parviendra dans le prochain bulletin d'informations communales.



### Assemblée communale ordinaire

Nous vous informons que l'assemblée communale des comptes se déroulera le **jeudi 15 mai 2025 à 20h15** à la salle de paroisse de Cornol. L'ordre du jour vous parviendra par la suite.



### Carnaval des enfants

Nous remercions vivement les personnes qui ont fait des pâtisseries pour Carnaval et toutes celles qui ont donné un coup de main lors de ce bel après-midi festif. Les personnes intéressées à faire des commentaires ou des suggestions peuvent le faire par message à M. Isaac Oberli au 079 744 05 21.

Des plateaux et un plat à tourte sont restés après la manifestation, ils attendent sagement leurs propriétaires au bureau communal.



### Plantations des fleurs du village

Dans le cadre de « Cornol bouge ! », la population est invitée à participer à la plantation des fleurs du village qui se déroulera le **samedi 17 mai 2025 à 9h30** à l'ancien hangar des pompiers (près de la déchetterie). Un apéritif dînatoire sera servi aux participants. **Pour des raisons d'organisation prière de vous inscrire par mail ([info@cornol.ch](mailto:info@cornol.ch)) ou par téléphone (032 462 25 88) jusqu'au 12 mai prochain.**

### Réception des nouveaux habitants

La réception des nouveaux habitants aura lieu le **samedi 6 septembre 2025 à 11h00** à l'étang de la Montoie à Cornol. Les personnes arrivées dans notre commune depuis fin août 2024 sont priées de réserver la date. Une invitation personnelle leur parviendra par la suite. Les nouveaux habitants sont pas ailleurs tenus d'annoncer leur arrivée au bureau communal.

### Cartons du Cœur

Les Cartons du Cœur est une association à but non lucratif, bénévole et indépendante qui vient en aide aux personnes démunies dans le Jura en offrant avant tout une aide sous forme de nourriture. En cas de besoin pour vous ou pour autrui, l'antenne de Porrentruy se tient à votre disposition (permanence le mardi de 8h30 à 11h30) par téléphone au 079 798 59 87. Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site internet de l'association, n'hésitez pas : <https://ccoeur-delemont.ch>

## Jours fériés

Nous nous permettons de vous rappeler le nécessaire concernant le repos dominical (Loi sur les jours fériés officiels et le repos dominical RSJU 555.1, Ordonnance sur l'application du repos dominical RSJU 555.11 et Règlement communal de police locale de Cornol).

- \* Jours fériés officiels : les dimanches ; Nouvel-An, le 2 janvier, Vendredi saint, Pâques, le lundi de Pâques, le 1<sup>er</sup> mai, l'Ascension, la Pentecôte, le lundi de Pentecôte, la Fête-Dieu, le 23 juin, le 1<sup>er</sup> août, l'Assomption, la Toussaint et Noël.
- \* Sont réputés jours fériés officiels assimilés au dimanche : Nouvel-An, Vendredi saint, le lundi de Pâques, le 1<sup>er</sup> mai, l'Ascension, le lundi de Pentecôte, la Fête-Dieu, le 1<sup>er</sup> août et Noël.
- \* **Pendant les jours fériés officiels, il est interdit de se livrer à un travail ou à une occupation qui cause du bruit ou qui trouble sérieusement la paix dominicale, de quelque façon que ce soit.**
- \* Sont réservés les travaux nécessaires à écarter des dangers sérieux, les travaux agricoles urgents et indispensables, les manifestations sportives et culturelles, les manifestations, événements et pratiques traditionnels.
- \* Sont réservés également les activités et établissements soumis à la législation spéciale, notamment sur les activités économiques, les auberges, les spectacles et les divertissements ainsi que les jeux d'argent.
- \* Pendant les jours fériés officiels, il est interdit d'occuper du personnel, sauf si l'entreprise n'est pas soumise à la législation fédérale sur le travail, si elle appartient à une catégorie soustraite par cette législation à l'interdiction de travailler le dimanche ou si une autorisation de travailler le dimanche a été accordée en vertu de cette législation.
- \* Pendant les jours fériés officiels, le colportage, la vente ambulante, la vente de bétail sur la place publique et l'exploitation des stations de lavage de véhicules sont interdits.
- \* **L'utilisation des tondeuses à gazon, à moteur à explosion, des motoculteurs, des tronçonneuses et de tout autre moteur bruyant est interdite le dimanche et les jours fériés, ainsi que les autres jours entre 12 heures et 13 heures et de 20 heures à 7 heures.**



## « Cornol bouge - Duel intercommunal Coop ! » du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juin 2025

Ci-joint, vous trouverez le programme des activités gratuites ouvertes à tous (habitants de Cornol ou de l'extérieur), organisées en collaboration avec des sociétés et des particuliers que nous remercions chaleureusement. Vous pourrez ainsi accumuler des minutes de mouvement pour notre commune.

Vous courez, pédalez, promenez votre chien, vous baladez avec enfants et amis, faites du fitness, etc. vos activités comptent pour notre commune !

Grâce à l'application gratuite du "Duel intercommunal Coop", vous pouvez enregistrer toutes vos minutes tout simplement ! Téléchargez l'application !

Venez nombreux, pour essayer, bouger et vivre un chouette moment de convivialité.



## Collège STOCKMAR

Portes ouvertes

Samedi 12 avril 2025 de 9h30 à 16h00

Petite restauration préparée par les élèves de  
11<sup>ème</sup>

- \* **Passé** - Expositions
- \* **Présent** - Animations pédagogiques
- \* **Futur** - Présentation du projet de rénovation

Il a été collecté en 2024 sur Cornol, 3'296 kg de bouteilles à boissons en PET. Ces quelques 119'645 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.



## Groupe d'expression pour enfants de parents séparés ou divorcés

Ce groupe d'expression ludique, artistique et corporelle s'adresse à tout enfant dont les parents se séparent, afin d'être accompagné-e-s dans cette transition de vie.

**Thèmes abordés** : l'histoire de ma famille, mes maisons-lieux de vie, mes émotions, mes forces-faiblesses-ressources, ma différence-mon identité. La première et la dernière séance ont lieu avec les parents.

**Prestation proposée conjointement par** : Association Jurassienne - Familles d'Ajoie et Caritas Jura

**Pour qui** : pour les enfants de parents séparés ou divorcés

**Quand** : 5 séances de 1h30 chacune les mercredis de 15h30 à 17h00 à Delémont ou Porrentruy

**Coût** : CHF 100.00 par enfant, CHF 80.00 pour le 2<sup>ème</sup> enfant, CHF 60.00 pour le 3<sup>ème</sup> enfant de la même fratrie.  
Possibilité d'aide sur demande

**Avec qui** : trois professionnelles (médiatrice, art-thérapeute évolutive, monitrice J+S)

**Renseignements et inscriptions** : Mme Anne-Marie Theubet Schaffter, am.theubets@bluewin.ch, 078 719 71 00

### Place de jeux - Panneau des donateurs

Concernant les versements de dons pour la réfection de la place de jeux du village, le conseil communal a décidé qu'un panneau des donateurs serait installé sur place une fois le chantier terminé.

Les donateurs seront cités de la manière suivante :

- \* **Platine** : plus de CHF 5'000.00
- \* **Diamant** : CHF 2'501.00 à CHF 5'000.00
- \* **Emeraude** : CHF 1'001.00 à CHF 2'500.00
- \* **Or** : CHF 501.00 à CHF 1'000.00
- \* **Argent** : CHF 251.00 à CHF 500.00
- \* **Bronze** : CHF 100.00 à CHF 250.00

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur le panneau doivent en faire part au bureau communal.



**Un GRAND MERCI à tous les donateurs.**

### Campagne porte-à-porte

Pro Juventute mènera une campagne de porte-à-porte sur Cornol **du 07.04.2025 au 11.07.2025**.

Les membres nouvellement acquis seront alors régulièrement informés du travail de Pro Juventute. La contribution de donation peut être payée par recouvrement direct (LSV/DD) ou par bulletin de versement. Il y a également la possibilité de faire un don unique via un terminal EC avec toutes les cartes Maestro et/ou de crédit courantes.

L'affiliation en tant que membre peut être annulée à tout moment. Les promesses de dons ainsi que l'approbation de prélèvement peuvent être révoquées à tout moment auprès de **Pro Juventute** par téléphone ou par écrit, sans limite de temps et sans avoir à fournir de justification. En outre, il est possible de récupérer les dons déjà payés par prélèvement automatique dans un délai de 30 jours.

Aucun argent comptant n'est collecté.

### Vernissage

Les Éditions Alphil et l'auteur ont le plaisir de vous inviter au vernissage du livre de

**Yves Rondez**

**Cornol en images. L'histoire d'un village**

Le **jeudi 8 mai 2025 à 20h00** à l'ancien Restaurant du Lion d'Or (Rte des Rangiers 12, 2952 Cornol). Apéritif et dédicaces.

Dans ce livre, vous pourrez découvrir une très belle collection sur le passé de Cornol : cartes postales, documents administratifs et privés, photographies et objets, pour plonger dans quelques deux cents années de l'histoire du village.



*Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Pâques*

**Cornol, avril 2025**



**Le conseil communal**